

Réalisé par des Assistant.es de Service Social du Travail
diplômé.es d'État salarié.es du SSTRN exerçant **en toute**
neutralité tenu.es au **secret professionnel**.

(Art. 226-13 et 226-14 du code pénal)



BARBET
Mélissa

Assistante Sociale du Travail

Vous pouvez la rencontrer :

- Lors de rendez-vous dans les locaux du SMIN, de votre service de santé au travail :
 - **1 jeudi par mois**
- Lors d'entretiens physiques, téléphoniques ou en visioconférence

Pour



POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS :

Par téléphone au



03 20 15 80 14

du **lundi** au **vendredi** de 8h à 18h

Par mail :



secretariat-social@ataviti.fr

ou via le SMIN : 03.44.09.38.22

cellule.pdp@spst-smin.fr

SPHÈRE PROFESSIONNELLE

LA SANTÉ AU TRAVAIL, LE HANDICAP , LE MAINTIEN EN EMPLOI

Maternité, maladie, accompagnement lors d'arrêts de travail, maintien en emploi, invalidité, handicap, reconnaissance, compensation, ...), aménagement du poste de travail, ...

Travail partenarial avec l'équipe de prévention et de santé au travail et les partenaires locaux.

Accompagnement au projet professionnel dans le cadre d'une reconversion, mobilité, retraite pour inaptitude, vécu au poste de travail, ...toute thématique qui impacte la santé au travail des salariés.

L'Assistante de Service Social du Travail :



- Vous **accompagne** et vous **soutient** dans la résolution de vos difficultés liées à la **sphère professionnelle**.
- Vous **informe** et vous **conseille** en vous laissant autonome dans vos démarches.
- Vous oriente vers les **partenaires externes**.
- Vous apporte une **écoute psychosociale**.